



Le 28 juillet 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
A/S Commission d'enquête portant sur le Projet de construction d'un tramway à
Québec
140, Grande-Allée Est, bureau 650
Québec (Qc) G1R 5N6

Objet : Mémoire – Projet de construction d'un tramway à Québec

Aux membres de la commission d'enquête,

La Banque Nationale tient à remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de l'occasion qui lui est offerte de présenter ses commentaires dans le cadre de la consultation sur le projet de construction d'un tramway à Québec.

La Banque, fondée par des gens d'affaires de Québec en 1859, compte aujourd'hui plus de 26 000 employés à travers le monde. Elle figure parmi les six banques d'importance systémique au Canada et a des succursales dans la plupart des provinces canadiennes. La Banque est aussi la principale institution bancaire au Québec.

Elle propose des services financiers intégrés à une clientèle de particuliers, de PME et de grandes entreprises, notamment des solutions bancaires et d'investissement à l'intention des particuliers et des grandes sociétés, du courtage en valeurs mobilières, de l'assurance ainsi que de la gestion de patrimoine.

La ville de Québec représente un marché important pour la Banque Nationale. Ses principales filiales, notamment son réseau de succursales bancaires, la Financière Banque Nationale et Banque Nationale Marchés financiers y mènent toutes des activités significatives et offrent les solutions et services présentés ci-haut à la clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutions de la région.

La Banque compte des centaines d'employés dans la région, répartis dans ses différentes succursales bancaires et de la Financière Banque Nationale ainsi que dans des places d'affaires importantes, notamment dans Place de la Cité sur le boulevard Laurier.

Le projet de réseau de transport structurant à Québec et, plus spécifiquement, de construction d'un tramway, a suscité de nombreuses prises de positions au cours des dernières années. Plusieurs saluent l'ajout d'une infrastructure de transport longtemps attendue pour réduire la circulation automobile et répondre aux besoins actuels et futurs de la population alors que d'autres remettent en question le bien-fondé du projet et les coûts qui y sont associés.

Comme employeur d'importance dans la région, la Banque Nationale estime pour sa part que la mise en place d'un tel réseau, et, plus spécifiquement, la construction d'un tramway, présenteront des bénéfices importants sur les plans environnemental, social et économique pour la population de Québec et pour de nombreuses entreprises et institutions de la ville.

D'abord, nous croyons que l'arrivée d'un tramway facilitera le passage de l'automobile vers le transport en commun pour plusieurs résidents et visiteurs. En effet, dans plusieurs autres villes de taille comparable, la qualité des infrastructures de transport en commun, de même que la fiabilité, le confort et la fréquence des moyens offerts constituent des éléments déterminants. Nous sommes d'avis que le tramway projeté favorisera cette transition.

Nous estimons aussi que la réduction de la circulation automobile ou, du moins, permettre d'en limiter la croissance, est un objectif louable pour désengorger une ville, la rendre plus humaine et promouvoir un véritable développement durable. Ayant des activités importantes dans les quartiers centraux de Québec, nous voyons d'un très bon œil la mise en service d'un tramway qui rendra la circulation beaucoup plus fluide pour nos clients et employés. Nous anticipons même que le projet générera des gains d'efficacité en temps et améliorera le bien-être et la qualité de vie de nos équipes.

Le projet s'accompagne également de nouveaux espaces dévolus aux piétons, cyclistes et automobilistes sur plusieurs artères de Québec. Nous croyons aussi qu'il s'agit-là d'une vision d'avenir, qui rendra la ville, à titre de pôle économique d'envergure, encore plus attrayante pour ses citoyens et attractive pour de nombreux employeurs, dont la Banque Nationale, notamment dans leurs efforts de recrutement.

Nous sommes aussi conscients que la construction d'une telle infrastructure ne pourra se faire sans impacts pour la population et la circulation automobile. Nous pensons toutefois que les mesures d'échanges et de dialogue annoncées par la Ville de Québec auprès des résidents, commerçants, employeurs et institutions à proximité des chantiers devraient permettre de limiter les effets négatifs des travaux.

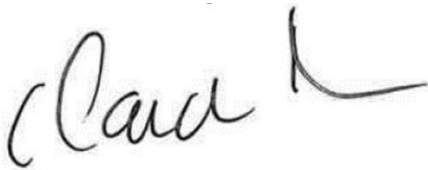
Par ailleurs, le projet de construction d'un tramway correspond aussi aux principes de développement durable adoptés par le conseil d'administration de la Banque Nationale l'année dernière. Ces principes énoncent que la Banque travaille au développement d'une économie verte, notamment en considérant la lutte contre le changement climatique dans son action ainsi qu'en gérant et réduisant son empreinte environnementale dans tous ses secteurs d'activité. Le projet de construction d'un tramway, qui, à terme, sera utilisé par des clients et employés de la Banque, répond à ces principes. Plus de 43% des émissions de gaz à effet de serre de la Banque Nationale est attribuable aux déplacements de ses employés : nous croyons que le projet de tramway est un moyen efficace pour contribuer à diminuer cet impact sur l'environnement.

La Banque Nationale est aussi l'un des premiers signataires nord-américains des Principes bancaires responsables des Nations Unies. Ceux-ci affirment clairement que la Banque doit augmenter son impact positif sur l'environnement et l'humain et, par le fait même, réduire l'impact négatif de ses activités. Nous croyons aussi que d'avoir des

opérations et des lieux d'affaires importants dans une ville qui bénéficiera d'un système de transport en commun de premier plan supportera ce principe.

Pour terminer, nous espérons que ces commentaires vous seront utiles et permettront d'alimenter la réflexion sur le projet de construction d'un tramway à Québec.

Veuillez agréer, membres de la commission d'enquête, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Claude Breton
Vice-président, Communications et Responsabilité sociale d'entreprise
Banque Nationale